

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

Niveau estimé de capitalisation de la solvabilité des régimes à prestations déterminées en Ontario

Mise à jour au 30 juin 2016

- **Le ratio de solvabilité médian est de 80% (par rapport à 78 % au 31 mars 2016)**
- **Pour 21 % des régimes, le ratio de solvabilité se situe entre 85 % et 100 %**
- **Pour 5 % des régimes, le ratio de solvabilité est supérieur à 100 %**

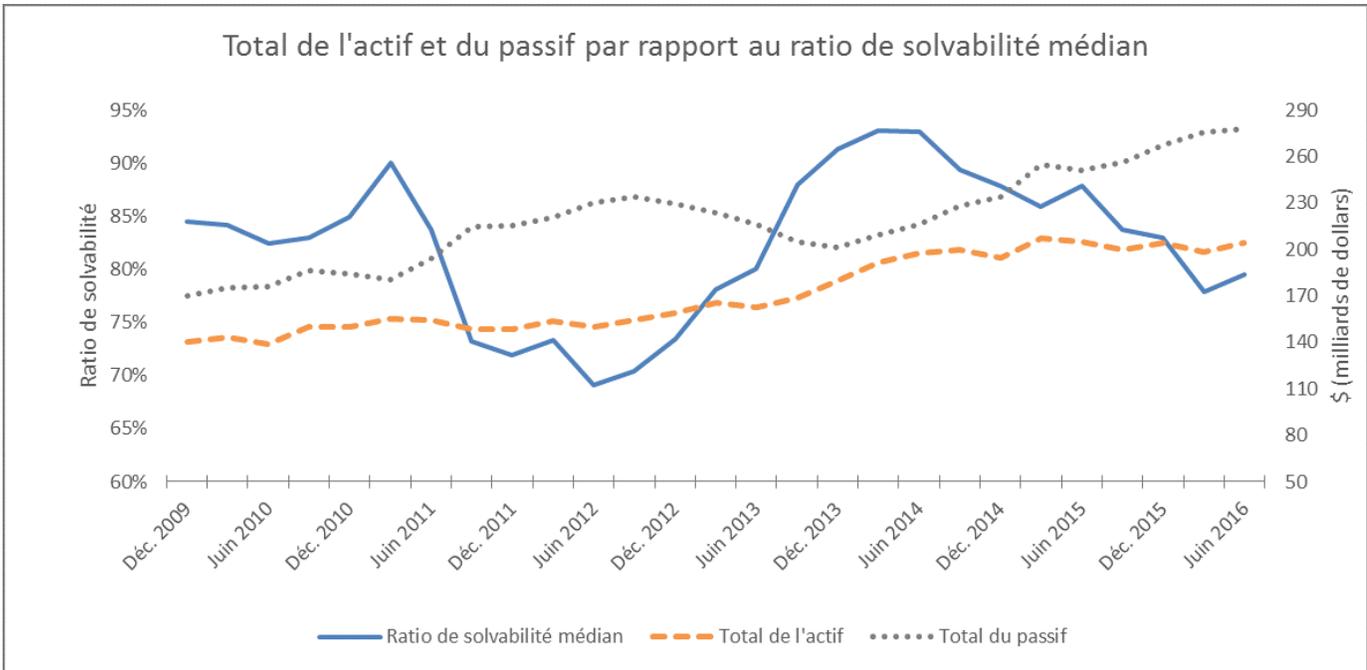
La hausse de 2 % du ratio de solvabilité médian estimatif depuis le 31 mars 2016 est attribuable aux facteurs suivants :

- le rendement du capital investi de la caisse de retraite modèle de 3,1 % au deuxième trimestre 2016 a entraîné une hausse de 2 % du ratio;
- l'évolution du passif de solvabilité découlant de l'évolution du taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur de rachat et du taux d'actualisation relatif à la constitution de rentes n'était pas important et n'a eu aucun effet sur le ratio.

Les marchés boursiers de partout dans le monde ont chuté le 24 juin 2016, soit le lendemain du référendum sur le « Brexit ». Qui plus est, le rendement des obligations a chuté drastiquement alors que les capitaux ont été retirés des actions pour être investis dans des obligations. Le 30 juin, - une semaine plus tard - les marchés boursiers avaient largement récupéré, même si les rendements continuaient d'être inférieurs aux niveaux d'avant le Brexit. Le ratio de solvabilité médian estimatif reflète les conditions du marché au 30 juin, à l'exception des taux d'intérêt applicables aux valeurs de rachat prescrits qui utilisent les taux d'avant le Brexit. Si la valeur de rachat reflétait les conditions des marchés au 30 juin (comme ce serait le cas pour les calculs le 1er juillet), le ratio de solvabilité médian correspondrait à environ 77 % plutôt que 80 %, une importante baisse pour un si court laps de temps.

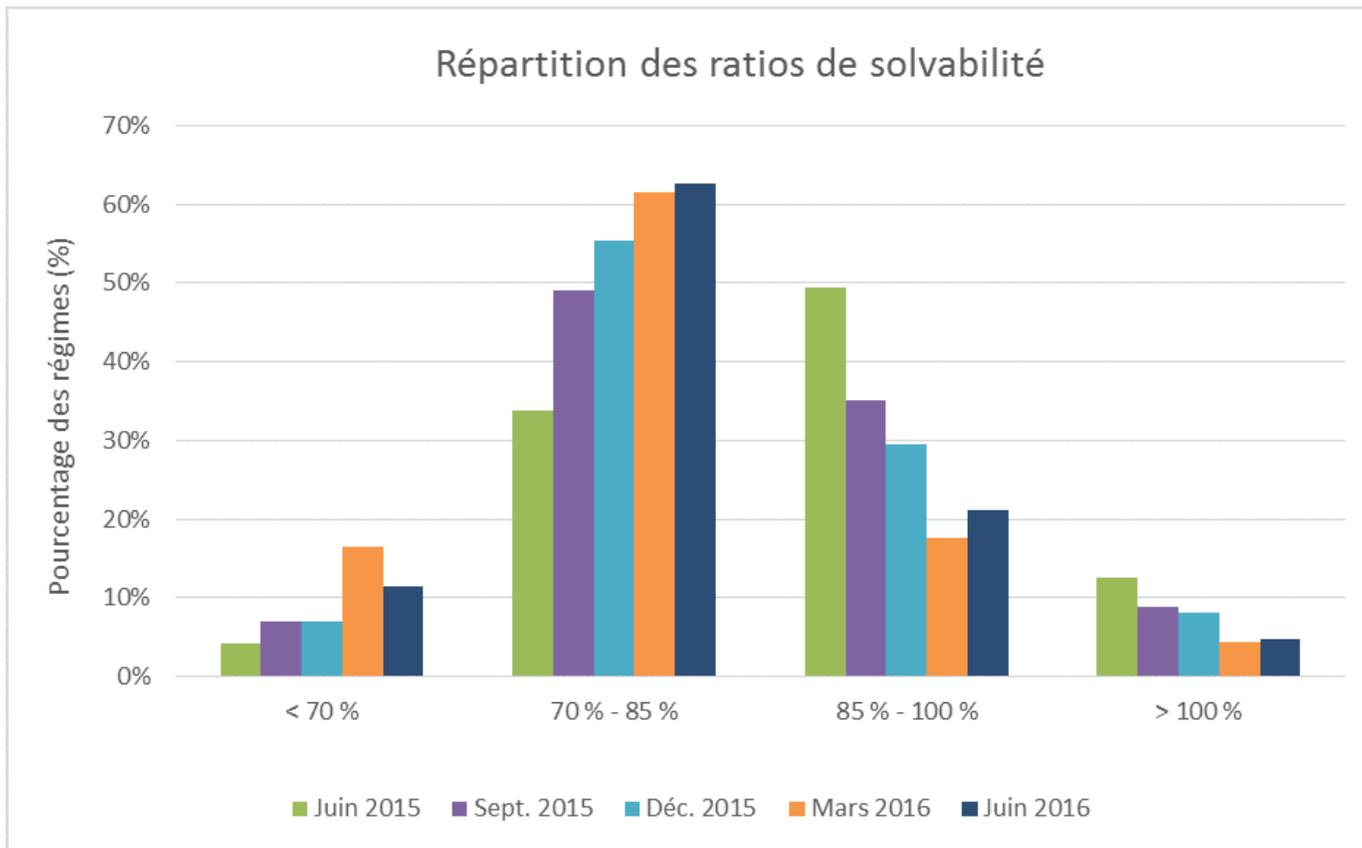
Les répercussions du Brexit nous rappellent à quel point la solvabilité des régimes de retraite est sensible aux fluctuations des conditions des marchés boursiers, plus particulièrement les rendements réels sur les placements et les niveaux des taux d'intérêt à long terme. Bien qu'il demeure important de maintenir une surveillance continue de la capitalisation de la solvabilité, il faut bien comprendre que les fluctuations à court terme sont prévues et que les régimes de retraite sont habituellement des véhicules d'investissement à long terme avec des horizons très lointains. Par conséquent, afin d'évaluer la santé financière des régimes de retraite (globalement), il faut pondérer adéquatement à la fois les mesures à long terme et les mesures à court terme.

Total de l'actif et du passif par rapport au ratio de solvabilité médian



[Visualiser une description accessible du graphique linéaire sur l'actif et le passif par rapport au ratio de solvabilité médian](#)

Répartition des ratios de solvabilité



[Visualiser une description accessible du graphique à bar de la répartition des ratios de solvabilité](#)

Méthodes et hypothèses :

- Les résultats indiqués dans les derniers rapports actuariels déposés (c.-à-d., actif et passif) ont fait l'objet d'une projection jusqu'au 30 juin 2016 à partir des hypothèses suivantes :
 - les promoteurs utiliseraient tout l'excédent de capitalisation disponible ainsi que le solde créditeur de l'exercice antérieur, sous réserve des restrictions réglementaires, pour les congés de cotisations;
 - les promoteurs verseraient les cotisations correspondant aux coûts normaux et les paiements spéciaux, au besoin, au niveau minimal réglementaire;
 - les sorties de fonds seraient égales aux rentes à verser aux participants à la retraite telles qu'indiquées dans le dernier rapport actuariel déposé. Les coûts d'administration des régimes n'ont pas été pris en compte.
- Les rendements trimestriels supposés des différentes catégories d'actif pour 2016 sont indiqués dans le tableau qui suit. La caisse de retraite modèle a obtenu un taux de rendement de 3,3 % du début de l'exercice jusqu'à la fin du deuxième trimestre de 2016. Ces taux de rendement (dollars canadiens) ont été établis en fonction de la composition de l'actif suivante : 45 % d'investissements à revenu fixe, 30 % d'actions canadiennes et 25 % d'actions étrangères.

2016	TSX Canada	MSCI Monde	Indice obligataire FTSE TMX	Rendement total de la caisse de
------	------------	------------	-----------------------------	---------------------------------

				retraite modèle
1er trimestre	4,5 %	-7,2 %	1,4 %	0,2 %
2e trimestre	5,1 %	1,4 %	2,6 %	3,1 %

3. Les passifs de solvabilité estimatifs ont été calculés selon les Normes de pratique de l'Institut canadien des actuaires et les Notes éducatives du même Institut, avec comme principales hypothèses :

Date d'évaluation	Valeur de rachat	Constitution de rente 1
31 mars 2016	Intérêt : 1,90 % pendant dix ans, 3,30 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 2,86 % Mortalité : CPM2014 générationnelle
30 juin 2016	Intérêt : 2,00 % pendant dix ans, 3,40 % par la suite Mortalité : CPM2014 générationnelle	Intérêt : 2,83 % Mortalité : CPM2014 générationnelle

1 En fonction d'un bloc de durée moyenne